

- Les Etats-Unis estiment que le problème congolais doit trouver une solution africaine et préconisent la création au Congo d'une force de l'ordre africaine.
- Seize pays, parmi lesquels quatorze pays africains, demandent la réunion urgente du Conseil de Sécurité pour examiner la situation créée par l'intervention américano-belge au Congo.
- A Londres, une centaine de députés conservateurs demandent au gouvernement britannique de « prendre des mesures immédiates pour sauver les otages britanniques actuellement en péril au Congo ».
- Retour en Belgique des parachutistes belges ayant participé aux opérations de Stanleyville et Paulis.
- Dans un message adressé à l'OUA, à l'OAMCE et aux chefs d'Etat africains, M. Tsiranana, président de la République Malgache, déclare qu'il pense que « la sauvegarde de l'indépendance du Congo consiste à prohiber toute intervention étrangère et à laisser le gouvernement légal de ce pays régler ses problèmes intérieurs sans nous immiscer dans ses affaires, à moins qu'il ne sollicite une intervention amie en toute souveraineté ».
- A Pékin et à Changhai, nouvelles manifestations de soutien au peuple congolais.
- M. Soumialot, « ministre de la Défense » du gouvernement des insurgés congolais, arrive à Khartoum en route pour New York où il désire prendre part à l'Assemblée générale de l'ONU aux débats sur le Congo.

#### *Afrique.*

- ONU : La dix-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies s'ouvre par l'élection à la présidence de M. Alex Quaison Sackey (Ghana).
- Alger : deuxième conférence des syndicats des ouvriers agricoles des pays du bassin méditerranéen.
- Dakar : M. Abdulaye Ly, secrétaire général du PRA-Sénégal (parti progressiste d'opposition), est condamné à deux ans d'emprisonnement sous l'accusation d'avoir signé, en décembre dernier, un tract de son parti qui constituait « un appel à la désobéissance et une atteinte aux institutions du pays ».

## **2 décembre**

#### *Provinces.*

- L'ANC a repris Ibambi, Zobia et Titule.
- Les postes missionnaires de Kilomines et Mongbwalu situés dans le diocèse de Bunia (Ituri) sont occupés par l'ANC.
- Des avions T-28 de l'ANC continuent à mitrailler et à bombarder les positions des insurgés sur la rive gauche à Stanleyville.

#### *Relations extérieures.*

- Paris : M. Peyrefitte, ministre français de l'Information, déclare à l'issue d'un Conseil des ministres que : « la France apporte et continuera à apporter aussi longtemps que le gouvernement central de Léo le souhaitera, une aide technique et culturelle substantielle,

notamment dans la réorganisation et le renforcement des structures administratives congolaises ».

- Paris : M. Tshombe affirme au cours d'une conférence de presse : « Je ne suis pas venu ici demander de l'argent et des canons, mais nous sommes des enfants perdus, nous nous battons dans la nuit, nous sommes donc prêts à recueillir tous les experts et techniciens que la France voudra nous envoyer ». Après avoir dénoncé « l'impérialisme arabe en Afrique », M. Tshombe s'émeut de « l'hécatombe des malheureux Congolais par les rebelles » et des « cruautés de la répression inhérentes à la guerre civile et sans commune mesure avec les exactions de la rébellion ».
- Selon « l'Agence Chine Nouvelle » deux millions et demi de manifestants ont défilé dans les rues de plusieurs villes chinoises pour protester contre l'intervention belgo-américaine au Congo.
- M. Kenneth Kaunda, président de la Zambie, annonce à l'issue d'un entretien avec le président Johnson son intention d'offrir sa médiation pour résoudre le conflit au Congo : « Je désire apporter mon aide, mais je ne pense pas qu'il serait judicieux d'embaucher les trompettes du triomphe ou de souffler sur le feu ».
- Bruxelles : Dans un mémorandum, le bureau du Parti Social Chrétien PSC demande au gouvernement belge de « prendre toutes les mesures possibles pour assurer la sécurité des ressortissants belges en danger au Congo ».
- A Londres : M. Spaak s'entretient avec M. P. Gordon Walker, secrétaire britannique au Foreign Office, sur « la situation des otages au Congo ».
- Selon l'ACP, le gouvernement de Khartoum aurait autorisé les opposants congolais réfugiés au Soudan à s'entraîner militairement sur son territoire.
- Arrivée à Léo d'une délégation nigérienne dirigée par M. Eneli, secrétaire général du ministère du Commerce et de l'Industrie, « en vue d'exposer au gouvernement congolais les buts poursuivis par le Nigéria dans ses négociations avec la Commission de la CEE ».
- Washington : Un porte-parole du gouvernement américain affirme que le « gouvernement de Washington s'inquiète de l'évolution de la situation au Congo, en recommande un règlement africain et espère que les nations africaines pourront aider le gouvernement du Congo à rétablir l'ordre dans le pays ».
- M. Félix Mumengi, représentant du CNL, déclare au Caire que « la révolution se poursuivra et se développera jusqu'à la victoire finale ».
- A Bujumbura, la Commission de l'OUA pour les réfugiés entend les porte-parole des réfugiés congolais et rwandais.

### **3 décembre**

#### *Provinces.*

- Les Simbas reprennent Buta (repris par les mercenaires le 25 novembre). Le peloton ANC laissé sur place le 29 par la colonne de mercenaires prend la fuite.

- M. Mpika, ministre de la Fonction publique du Kongo Central, arrêté en novembre dernier sur l'ordre de M. Moanda, est transféré à Léo où il est mis à la disposition du ministre de l'Intérieur.
- Le conseil des ministres du Katanga Oriental examine notamment le problème du paiement des ex-gendarmes réintégrés dans la Police.
- La colonne ANC venant d'Albertville a pris Kabambare après avoir été bloquée et encerclée pendant plusieurs jours.

#### *Relations extérieures.*

- Lettre de M. Tshombe au major belge Jean Militis, commandant le corps de commandos de Marche-lez-Dames, lui demandant de venir au Congo pour former un corps spécial pour lutter contre la rébellion.
- Arrivée à Bruxelles du colonel Logiest, chef de la mission militaire belge au Congo.
- Nairobi : Deux journalistes sont expulsés du Kenya pour avoir déclaré que « des mystérieux avions russes se posaient en territoire kenyan pour ravitailler les insurgés congolais ».
- Dans un message adressé au président Joseph Kasa-Vubu, l'empereur Hailé Sélassié réaffirme la volonté de l'OUA de respecter le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat membre et conclut : « Notre seul objectif est d'assister et d'aider votre pays afin qu'il retrouve sa place pour le progrès et le développement de notre continent ».
- Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères belge, l'ANC a libéré 400 Européens dans les régions de l'Est et du Nord-Est du Congo depuis le départ des para-commandos belges.
- M. Grégoire Kayibanda, président du Rwanda, adresse un télégramme au secrétaire général de l'OUA lui demandant de se rendre personnellement au Congo-Léo, pour « mieux se rendre compte de la situation réelle » et pour « donner des conseils pour réduire la subversion apparemment soutenue de l'extérieur ».
- Retour de M. Tshombe à Léopoldville.

## **4 décembre**

### *Pouvoir central.*

- Promulgation par le gouvernement du décret-loi mettant fin aux sociétés concessionnaires dont le CSK, le CNKi et le CFL.
- M. Louis Lumumba, frère du défunt premier ministre et ministre dans le gouvernement du Sankuru, arrive à Léo où il est mis en arrestation sous l'inculpation « d'incitation à la rébellion ».
- On apprend l'arrestation de M. Aubert Mukendi, directeur général d'Air-Congo, qui est « soupçonné d'avoir signé » la protestation des étudiants congolais de Belgique contre l'action entreprise par les parachutistes belges à Stan ».

### *Provinces.*

- La localité de Fataki est reprise par l'ANC. Vingt et un missionnaires y sont retrouvés sains et saufs.

### *Relations extérieures.*

- Un porte-parole du « Bureau Suédois du Marché du Travail » dé-

clare que le recrutement de soldats (mercenaires) et « techniciens aériens pour le Congo est illégal en Suède ».

- L'ambassadeur de Belgique à Léo remet à M. Tshombe un message de M. Spaak concernant le décret du 29 novembre.
- A Khartoum, un comité d'aide à la révolution congolaise a été créé. Diverses sources signalent le passage à l'aéroport de Khartoum d'avions de transport amenant des armes et du matériel destinés aux insurgés congolais.

## 5 décembre

### *Pouvoir central.*

- On apprend l'arrestation de M. Antoine Kiwewa, président national du MNC-L et du Front Commun, par la Sûreté ainsi que plusieurs membres dirigeants de son parti.

### *Provinces.*

- A Stan, des unités de l'ANC établissent une tête de pont sur la rive gauche du fleuve où de violents combats sont en cours.
- Un communiqué de l'Etat-Major de l'ANC annonce l'occupation « après des violents combats, de la ville d'Opala [ à 180 km de Stan] par les troupes gouvernementales ».

### *Relations extérieures.*

- M. Gaston Soumialot confirme à Khartoum que MM. Gbenye et Olonga ainsi que leurs principaux adjoints se trouvent toujours sur le territoire congolais.
- M. Soumialot arrive au Caire venant de Khartoum.
- Le ministre soudanais des Affaires étrangères déclare que trois avions algériens ont amené des vivres et des médicaments pour les réfugiés congolais.  
Le ministre algérien des Affaires étrangères, M. Bouteflika, s'entretient avec les dirigeants soudanais du problème congolais.
- A l'Institut Makerere de l'université de l'Est africain, M. Obote, premier ministre de l'Uganda, déclare que « jamais en Afrique on ne pourrait croire en ces pays qui viennent assassiner en qualifiant leur action d'humanitaire, des gens réduits à l'impuissance ». Il affirme que M. Tshombe ne sera jamais reconnu par le peuple comme un premier ministre légal.
- Le président Kasa-Vubu envoie un télégramme à M. Diallo Telli, secrétaire général de l'OUA, confirmant son message du 28 novembre à l'empereur Hailé Sélassié et rappelant l'inopportunité de la réunion au sommet envisagée par l'OUA pour examiner le problème congolais.

### *Afrique.*

- A Brazzaville, ouverture de la conférence des chefs d'Etat de l'Afrique Equatoriale.

## 6 décembre

### *Pouvoir central.*

- Le Conseil des ministres examine la situation créée par « l'arrivée au Soudan de munitions et d'armes pour les insurgés », décide de

convoquer l'ambassadeur de ce pays à Léo et de porter plainte devant l'OUA et le Conseil de Sécurité contre le Soudan, l'Algérie et la RAU.

#### *Provinces.*

- Stan : Le « procès de masse » de quelque vingt mille personnes soupçonnées de « collusion avec les rebelles » se poursuit. On précise que quatre-vingts personnes « reconnues coupables » ont déjà été jusqu'à présent exécutées par la Sûreté.
- Stan rive gauche est occupée par l'ANC et les mercenaires.

#### *Relations extérieures.*

- La mission belge auprès des Nations Unies a publié un communiqué déclarant que le gouvernement belge est opposé au recrutement des mercenaires en Belgique.
- Khartoum : Dans une interview à l'AFP, M. Ahmed Mahgoub, ministre soudanais des Affaires étrangères, déclare que « le Congo doit recevoir une solution africaine sans aucune ingérence extérieure, et la première condition à remplir pour parvenir à un règlement c'est la conclusion d'un armistice entre les deux parties combattantes. La deuxième sera de procéder à des élections sous le contrôle de l'OUA ».
- Le président Sékou Touré déclare aux ambassadeurs africains accrédités à Conakry qu'il est de « notre devoir d'aider le peuple congolais, lequel nous réclame cette aide pour se débarrasser de l'impérialisme qu'il subit d'une manière atroce dans sa chair et dans son sang ». Le gouvernement guinéen a approuvé l'idée d'une conférence extraordinaire au sommet de l'OUA.
- A Brazzaville, rassemblement de protestation contre « le massacre du peuple congolais par l'impérialisme américain et son laquais Tshombe ». La J.MNR approuve la proposition de M. Ben Bella d'organiser des volontaires africains afin d'aider les forces patriotiques du Congo.
- Retour à Léo d'un contingent d'officiers de police congolais formés au Nigéria.

#### *Afrique.*

- Soudan : De violents incidents entre sudistes et nordistes se déroulent à Khartoum. Quatorze personnes sont tuées et des centaines blessées.

## **7 décembre**

#### *Pouvoir central.*

- A Léo, le Conseil des ministres décide que l' « Avenue Patrice Lumumba » portera désormais le nom d' « Avenue des Victimes de la Rébellion ».
- M. Tshombe remet aux membres de la presse des exemplaires d'un « Livre Blanc » qui « retrace les origines de l'insurrection congolaise et fait un historique des atrocités commises ». Trois cent cinquante exemplaires de ce document sont envoyés à New York pour y être distribués aux délégués des Nations Unies lorsque le Conseil de Sécurité ouvrira les débats sur le Congo.

### *Provinces.*

- Le Quartier Général de l'ANC annonce que la ville de Stan est entièrement contrôlée par les troupes gouvernementales et qu'une colonne de l'ANC est prête à envahir Paulis.
- M. Norbert Leta, gouverneur du Kwilu, est incarcéré à Ndolo (Léo).

### *Relations extérieures.*

- Londres : Mme Barbara Castel, ministre britannique pour le Développement Outre-Mer, déclare, en réponse à une question d'un député conservateur, que « le gouvernement britannique est prêt à prendre en considération toute requête du gouvernement congolais (Léo) en vue d'une assistance technique bilatérale ».
- Evoquant la question congolaise à l'assemblée générale de l'ONU, M. Gromyko, représentant de l'URSS, déclare que « l'intervention dans les affaires intérieures congolaises a été flagrante, mais le peuple congolais défendra son droit à la liberté et à l'indépendance ».
- Une bibliothèque du service d'information des Etats-Unis à Sourabaya (Java) est mise à sac par des manifestants indonésiens pour protester contre l'action américano-belge au Congo.
- Le général Bobozo, commandant en chef des troupes de l'ANC au Katanga, arrive à Londres.
- Bruxelles : Parlant du décret du gouvernement congolais sur le retrait des concessions minières aux compagnies belges, M. Spaak déclare notamment à la presse que « cette annulation n'est pas acceptable (...). On a agi d'une manière inadmissible et j'ai réagi avec fermeté et passion (...). Nous ne pouvons accepter ni la procédure ni le fond du décret (...). Des agissements de ce genre rendent les relations entre les deux pays difficiles ».
- Dans une lettre à M. Spaak, M. Tshombe affirme qu'aucune mesure définitive ne sera prise avant sa venue à Bruxelles.
- Deux dirigeants de l'UGEC arrêtés par la Sûreté belge à Bruxelles vont être expulsés en direction de l'Algérie.

### *Afrique.*

- Brazzaville : Arrestation de trois prêtres dont l'abbé Louis Badila, directeur de l'hebdomadaire « La Semaine Africaine » paraissant à Brazzaville.
- Sénégal : Une cinquantaine de parlementaires des six pays de la C.E.E. arrivent à Dakar pour participer à la première conférence parlementaire eurafricaine dont les travaux s'ouvrent demain.

## **8 décembre**

### *Pouvoir central.*

- Un décret-loi du président Kasa-Vubu reporte au 31 janvier 1965 les élections communales dans la ville de Léopoldville.

### *Provinces.*

- M. Bulundwe, gouverneur du Katanga Oriental, réunit la presse à E'ville pour lui exposer sa conception des rapports entre la presse et le pouvoir. Il confirme que M. J.-B. N'Sonse, directeur de « La

Tribune E'villoise », ainsi que deux autres personnes ont été arrêtés et transférés à Léo par la Sûreté.

*Relations extérieures.*

- A Bruxelles départ avec passeports et visas en règle de quarante « jeunes gens » pour Léopoldville « mais seulement après avoir signé un engagement de ne pas s'enrôler comme mercenaires dans l'ANC ».
- M. Spaak déclare avant son départ pour New York qu' « il prendra les mesures qui s'imposent s'il doit se confirmer que certains pays envoient des armes à l'insurrection congolaise ».
- Un communiqué conjoint publié à l'issue d'un entretien entre le Dr. Banda (Malawi) et M. Kwasi, haut-commissaire du Ghana, déclare que la solution au problème congolais ne peut être trouvée que par l'OUA. La meilleure solution au problème du Congo doit être politique et non militaire.
- A New York, vingt ministres africains proposent la réunion du Conseil des ministres de l'OUA pour le 15 ou le 16 décembre pour examiner la situation au Congo.
- Six représentants de la Croix-Rouge Internationale (dont cinq médecins) ont regagné Genève parce que « les conditions actuelles ne leur permettent pas d'accomplir leur tâche au Congo ». La mission a effectué entre le 26 et le 28 novembre « plusieurs vols en direction de Stan ».
- Un communiqué du ministère congolais des Affaires étrangères dément de la manière la plus formelle l'information d'une dépêche d'agence selon laquelle un membre du gouvernement « de salut public » (M. Munongo) aurait déclaré que, « pour le gouvernement présidé par M. Moïse Tshombe, le Portugal est classé parmi nos meilleurs amis (...). Aucun ministre du gouvernement de salut public n'a tenu de tels propos ».
- Aux N.U., M. Doudou Thiam, ministre des Affaires étrangères du Sénégal, s'étonne qu'on ait contesté « la validité de l'actuel gouvernement du Congo (...). Si on estime que M. Tshombe a commis des fautes, c'est au peuple congolais à en juger ».  
Il affirme que la récente intervention américano-belge a soulevé une indignation qui n'était pas toujours sincère.
- MM. Soumialot et Th. Kanza quittent le Caire pour le Congo via Khartoum
- Le gouvernement congolais dépose auprès du secrétaire général des Nations Unies son instrument d'adhésion aux conventions sur les privilèges et les immunités des Nations Unies et des Agences spécialisées.
- M. Tshombe dépose plainte au Conseil de Sécurité contre les gouvernements de l'Algérie, du Soudan, du Ghana, de la RAU, de la Chine Populaire et de l'URSS pour « leur ingérence dans les affaires intérieures du Congo ».
- M. C. Gbenye serait arrivé à Nairobi en vue de rencontrer M. Jomo Kenyatta.

- Le gouvernement congolais demande à la Cour suprême de Rand la restitution de deux avions de transport placés l'année dernière sous séquestre par les autorités sud-africaines.

*Afrique.*

- Brazza : Signature d'un traité instaurant une Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale « UDEAC » (Tchad, RCA, Cameroun, Gabon et Congo-Brazzaville).
- Ndola (Zambie) : Six membres de la secte lumpa sont condamnés à mort.
- Lagos : Dissolution du parlement nigérien.

Louis MANDALA.

# BIBLIOGRAPHIE

**La contribution des Universités des nouveaux Etats à la formation des cadres supérieurs**, par P.F. GONIDEC, dans PENANT, revue de droit des pays d'Afrique, 75ème année, n° 707, juillet-août-septembre 1965, pp. 305-317. La documentation africaine, Paris, 1965.

Il y a aujourd'hui en présence deux conceptions de la fonction de l'Université : la conception traditionnelle, qui met l'accent sur la conservation, l'accroissement et la transmission de la culture, et la conception moderne, qui met l'accent sur le fait que l'Université doit être également un « moteur de développement ».

Si la conception moderne, au niveau des déclarations d'intention, est généralement admise, il reste cependant à examiner si, en Afrique, les résultats correspondent aux déclarations d'intention. C'est la question que M. Gonidec s'est posée dans la communication qu'il a faite en novembre 1964 au colloque organisé par l'Association des Universités entièrement ou partiellement de langue française : « Les Universités des Etats nouveaux sont-elles effectivement les instruments de formation des cadres supérieurs ? ».

Ecartant la possibilité d'apporter une réponse à cette question vu la rareté de la documentation disponible, l'auteur s'attache à formuler quelques hypothèses. On retiendra par exemple celles qui pourraient expliquer l'insuffisance des effectifs : le débit de l'enseignement secondaire, les difficultés financières et techniques; mais aussi : les critères de recrutement et les taux de déperdition, qui pourraient eux-mêmes s'expliquer par des méthodes d'enseignement qui ne tiennent pas assez compte « des structures économiques et sociales qui ont modelé les structures mentales ».

L'Université, d'après M. Gonidec, « aura joué pleinement son rôle si les cadres supérieurs formés par elle peuvent être considérés à la fois comme des « hommes de culture » et des « agents du développement ».

Au point de vue de la culture, M. Gonidec préconise « l'aménagement des études dans le sens d'une nationalisation » des programmes et du corps enseignant; au point de vue du développement, il constate que « les facultés traditionnelles ne cherchent pas généralement à former des individus immédiatement utilisables dans les différents secteurs de l'économie nationale ». Ceci explique la prolifération des instituts destinés à donner aux étudiants une formation spécialisée. La question se pose, cependant, de savoir s'il n'eût pas été plus convenable d'adapter à temps les structures de l'Université. A ce sujet, M. Gonidec relève que les gouvernements tiennent souvent à maintenir les écoles d'administration

en dehors de l'Université, ou encore que « les Universités elles-mêmes ne souhaitent pas gérer les instituts de formation des cadres supérieurs par crainte d'abaisser le niveau de l'enseignement supérieur, d'être détournées des nobles tâches de la recherche scientifique ou par désir de sauvegarder leur indépendance à l'égard du pouvoir, politique ou économique. Mais il est évident que l'Université (...) aggrave ainsi son isolement ».

---

**Etat et perspectives des études africaines et orientales**, Beyrouth, 1964, Colloques de l'AUPELF ; AUPELF, Montréal ; 312 p.

Il s'agit du compte rendu du premier colloque organisé par l'Association des Universités entièrement ou partiellement de langue française. Ce colloque avait pour objet d' « étudier l'état et les perspectives des recherches relatives à l'Afrique et à l'Asie » dans les 47 Universités membres de l'Association.

Parmi les intéressantes communications qui y ont été faites (notamment par MM. P. Huard, H. Deschamps, R. Cornevin, J. Berque), relevons celles qui ont plus particulièrement trait à l'Afrique :

- la question des sources et des documents dans les sciences humaines en Afrique, par M. Maquet (pp. 82-96) ;
- les différences de comportement entre les chercheurs occidentaux et africains, quant au choix des méthodes et à l'interprétation des résultats, par M. Abdelwahab Bouhdiba (pp. 128-144) ;
- les relations entre les universités et les instituts et centres non universitaires, par M. Luchaire (pp. 175-185). A ce sujet, le colloque estime dans ses conclusions qu' « il paraît souhaitable (...) de rattacher à l'université l'ensemble du dispositif d'enseignement supérieur, notamment les instituts de formation pédagogique et les écoles d'administration ».
- la contribution des universités des nouveaux Etats à la formation des cadres supérieurs, par M. Gonidec (voir compte rendu ci-dessus). Les discussions en commission ont donné l'occasion aux participants de « souligner la prudence qui doit être (de) mise dans les réformes de structure de l'enseignement afin (d'éviter) que les jeunes universités ne deviennent des « laboratoires » où les universités occidentales expérimentent des méthodes et des techniques qu'elles ne sont pas encore en mesure de garantir ni d'utiliser chez elles ».

**Contribution à une synthèse sur le problème de la formation des cadres africains en vue de la croissance économique**, par A. TEVOEDJRE, préface d'Alfred SAUVY, Diloutremer, Paris, 1965; 154 pages, 207 F.B.

Cette thèse de doctorat en sciences économiques et sociales présentée à l'Université de Fribourg (Suisse), est considérée par l'auteur comme « l'ébauche d'un essai plus vaste et plus approfondi appelant une nouvelle édition revue, corrigée et augmentée ». Toutefois, tel qu'il nous est donné, cet ouvrage mérite d'être lu : il constitue en effet une présentation systématique des différents aspects d'un problème dont l'importance a été souvent proclamée mais à propos duquel on ne disposait jusqu'à présent que d'un grand nombre d'essais partiels.

Les cadres sont formés soit par l'enseignement théorique, soit par le perfectionnement des travailleurs de base. M. Tevoedjre, ne citant que pour mémoire les principes du colonisateur en matière d'enseignement, envisage l'insuffisance des cadres africains en relation avec la rareté de main-d'œuvre, décrite par M. André Lux dans « Le marché du travail en Afrique noire ».

Après avoir analysé qualitativement les besoins de l'Afrique en cadres administratifs, scientifiques et techniques, l'auteur expose le problème quantitatif de l'offre et de la demande de cadres tel qu'il se pose au lendemain de l'indépendance au Maroc et dans une perspective décennale en Tunisie. Il constate en conclusion un déséquilibre à la fois général et propre à certains secteurs du marché du travail : les milliers de chômeurs de Léopoldville, Dakar ou Cotonou n'infirmement pas la rareté de main-d'œuvre, mais « sont le symbole des réticences à l'égard de l'agriculture traditionnelle » et « de l'inadaptation de la main-d'œuvre aux nombreuses tâches techniques qui la sollicitent ».

Y a-t-il, d'autre part, des obstacles fondamentaux à la formation rapide des cadres africains nécessaires à la croissance économique ? M. Tevoedjre en cite trois :

- l'imitation occidentale : « ... en Afrique de manière générale l'enseignement est une copie conforme de l'enseignement européen à tous les degrés, à tous les niveaux »;
- la limitation des ressources matérielles, envisagée en relation avec les taux de déperdition des effectifs scolaires et universitaires;
- la limitation des ressources, analysée sous différents aspects : volume et densité de population, climat et malnutrition, séparatisme ethnique et conflit des générations.

Par quelles voies, dès lors, former des cadres africains rapidement et en nombre suffisant ? L'auteur préconise une réforme de l'enseignement qui viserait à développer les facultés mentales et les aptitudes requises par les postes de travail (compréhension, mémoire, attention, imagination...), plutôt qu'à faire apprendre le contenu d'un programme quel qu'il soit (a fortiori, lorsqu'il

s'agit d'un programme qui ne tient pas assez compte des réalités locales). Insistant sur les caractères scientifique, technique et pratique d'un enseignement réformé, il propose quelques mesures concrètes (p. 68) qui risquent fort d'être rejetées parce que, n'étant pas conformes au modèle occidental, elles seront sans doute interprétées comme menant à un « enseignement au rabais ». Il sera moins discuté par contre lorsqu'il met l'accent sur l'africanisation du contenu des programmes et sur la planification de l'enseignement.

Après avoir dégagé ainsi utilement quelques « directions de pensée », l'auteur s'applique aux cas urgents de l'agriculture et de la médecine.

Enfin, cette réforme sera conçue en tenant compte du contexte international. La coopération africaine est seule en mesure de pallier la coûteuse balkanisation de l'Afrique. Or la formation des cadres est justement un domaine privilégié où cette coopération peut s'exercer et s'exerce déjà : Fondation de l'Enseignement supérieur en Afrique Centrale, Convention générale de coopération technique en matière de personnel entre les Etats de l'U.A.M., etc... D'autre part, l'aide étrangère à la formation des cadres paraît un appoint nécessaire à « l'effort régulier et soutenu des hommes directement concernés ». L'auteur évoque à ce sujet quelques problèmes et quelques tendances récentes en matière d'assistance technique, de Bourses d'études, etc...

Comme on le voit, le mérite incontestable de M. Tevoedjre est d'avoir tenté la synthèse des différents aspects de la formation des cadres africains.

La préface de l'ouvrage donne à M. A. Sauvy l'occasion de s'étonner que les économistes ne soulignent pas avec force « la primauté de la formation des hommes sur l'obtention des capitaux » (1). Il explique ceci par une erreur d'échelle : « Lorsqu'un groupe désire créer une affaire, il cherche avant tout à se procurer des capitaux. Lorsqu'il les aura, il pourra recruter le personnel nécessaire ». Ce qui se passe à l'échelon individuel est spontanément généralisé, alors qu'à l'échelon national, ce sont les hommes et non les capitaux qui comptent. Il le démontre par quelques exemples, dont celui du redressement économique des pays européens après la guerre.

Par ailleurs, écartant le conflit technique — culture générale tel qu'il est généralement posé, M. A. Sauvy insiste sur le fait que « l'effort d'éducation et de formation est d'autant plus « payant » en termes de revenu national, qu'il porte sur les professions où il manque du personnel ».

---

(1) Par exemple, dans la présentation classique des Comptes de la Nation, la formation des hommes est désignée simplement comme « consommation de l'administration ».